

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Cameron (*Victoria*) ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du Grand chemin de fer du *Nord-Ouest*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Ross (*Lisgar*) ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer le Conseil d'Administration du Fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise Presbytérienne en *Canada*, pour le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. McCarthy ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du Nord, *Nord-Ouest* et du *Sault-Sainte-Marie*, et de changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du *Pacifique*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est lu et reçu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Catudal ait la permission de présenter un bill fixant le taux de l'intérêt en *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Weldon ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'acte passé dans la 45^{ème} année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change," et d'expliquer la loi relative aux timbres sur les billets promissoires et les lettres de change.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

La Chambre reprend le débat, ajourné sur la motion proposée jeudi le premier jour de mars courant, portant qu'il appert des rapports transmis par *Michael McCormack*, écuyer, l'officier-rapporteur pour le district électoral du comté de *King*, dans l'*Ile du Prince-Edouard*, à la dernière élection dans le dit district électoral, que *P. A. McIntyre*, *J. E. Robertson*, *A. C. MacDonald* et *E. B. Muttart* étaient les candidats à la dite élection—que, dans la dite élection le dit *P. A. McIntyre* reçut 2,15½ votes—que le dit *J. E. Robertson* reçut 2,002 votes—que le dit *A. C. MacDonald* reçut 1,941 votes et que le dit *E. B. Muttart* reçut 1,85½ votes—que le dit officier-rapporteur a fait un rapport de la dite élection dans les termes suivants :—

"DISTRICT DU COMTÉ DE KING,
"PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD. }

"Je certifie par les présentes que l'un des membres élus pour le district électoral du comté de *King*, conformément au bref ci-joint, comme ayant obtenu la majorité des votes légalement donnés, est *Peter Adolphus McIntyre*, de *Souris*, dans le comté de *King*, docteur en médecine, et je certifie de plus, que *James Edwin Robertson*, de *Montague*, dans le comté de *King*, docteur en médecine, candidat à l'élection tenue en vertu du bref ci-joint, paraît, d'après les rapports des divers sous-officiers-rapporteurs, avoir obtenu ensuite le plus grand nombre de votes donnés à telle élection ; et comme il m'a été représenté, lors du compte des votes, par certains des électeurs du dit district électoral ayant droit de voter à telle élection, suivant qu'il ressort des diverses pièces ci-jointes et marquées respectivement des lettres E F, G H, et portant mes-